

Projet de parc éolien de Thalís

Jean Milési,
maire de Mélagues

L'eau et le vent ! Le cadeau merveilleux de ces énergies toujours recommencées, mises gratuitement à la disposition de chacun, afin que l'ingéniosité de l'être humain y trouve le loisir et la liberté d'épanouir le visage souriant de notre Terre, pour le plus grand bonheur de ses habitants.

Tel est bien le propos de la société Voltalia, dans le projet de parc éolien qu'elle développe sur les crêtes méridionales des Cévennes, entre les cols de Thalís et de Marcou. Espace prédestiné, s'il en est, où le souffle du nord-ouest (le noroît des marins) se montre d'une fidélité exemplaire à son couloir préférentiel, où les crêtes, tournant le dos au nord, invitent le regard à contempler, jusqu'à l'horizon du sud, à l'infini, l'immense étendue de la Méditerranée, entre Frontignan, Sète et Agde : paysage unique en Aveyron, territoire qui a mérité l'appellation d' « île entourée de terre », entre Aubrac, Cévennes, monts de Lacauene et contreforts du Larzac.

Votre avis nous intéresse

Cela fait maintenant deux ans que Voltalia étudie la faisabilité du projet éolien de Thalís, avec le soutien de la municipalité, sur les crêtes sud de la commune de Mélagues. Aujourd'hui, nous tenions à vous présenter l'état de nos réflexions et études, et à recueillir vos avis afin de les prendre en compte dans la finalisation de ce projet.

Initialement, nous souhaitions exposer en mairie une grande partie des informations présentes dans ce document, et vous inviter à échanger avec nous lors de permanences, comme l'indique l'affichage municipal de votre commune en date du 02/11/2020. Malheureusement les dernières mesures sanitaires imposées par le Gouvernement, au regard de la COVID 19, ne nous permettent pas de réaliser cette initiative. Nous devons donc faire preuve d'ingéniosité pour échanger avec vous malgré cette situation.

Je vous propose de découvrir le projet au travers de ce dépliant. La localisation du site, les caractéristiques du projet, les premiers résultats d'étude, des informations générales sur le démantèlement et le bruit y sont notamment détaillés.

Pour en savoir plus, un site internet dédié au projet est disponible à l'adresse suivante : www.parc-eolien-thalis.fr
Vous avez la possibilité de donner votre avis selon différentes modalités décrites en 4ème de couverture.

Bonne lecture.
Christelle Pages
Chef de projet

 **voltalia**

Projet envisagé



9 à 11
éoliennes



~125 à 136,5m
Hauteur
bout de pales



20,7 à 33 MW
Puissance
du projet



23 000 à 37 000
foyers alimentés
Source ADEME



~26 000€/an
Redevances locatives
pour la Commune



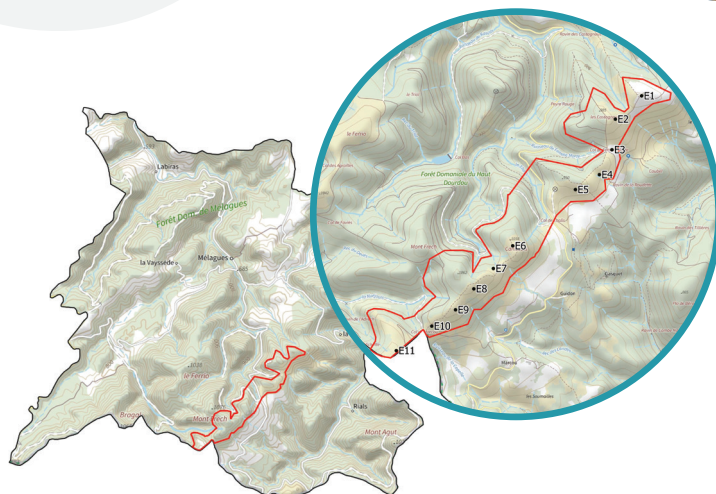
~50 000€/an
Retombées fiscales
pour la Commune

Géographie

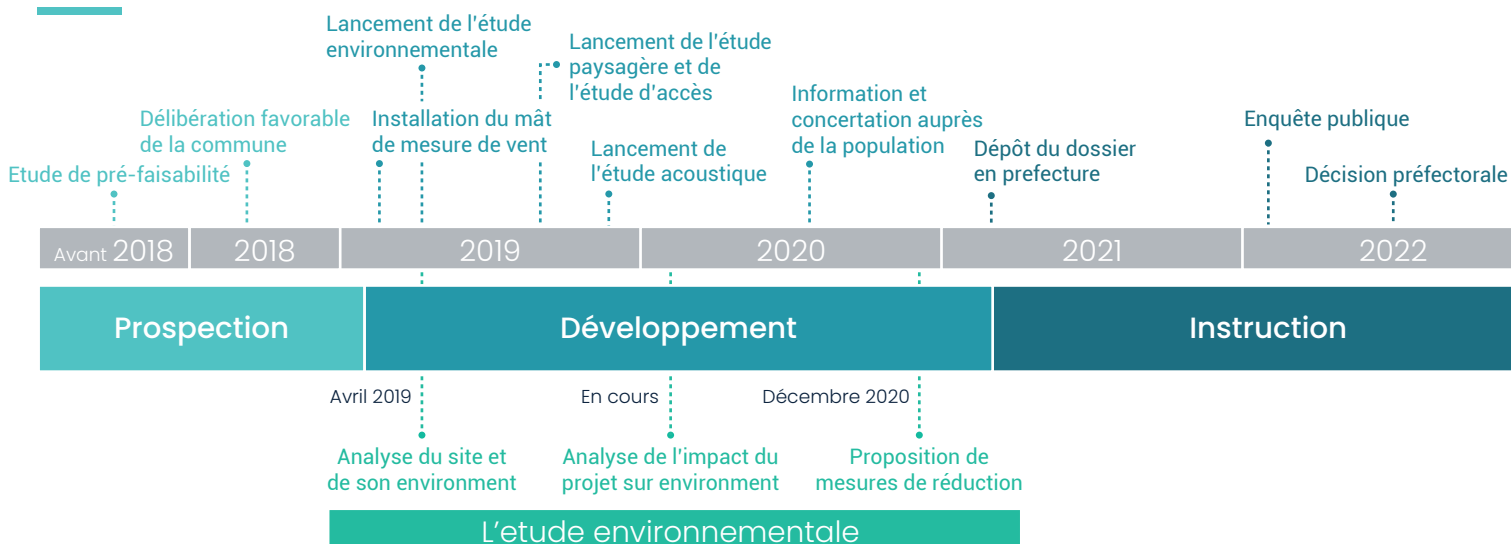
- Paysages montagneux
- Site situé sur la ligne de crête de part et d'autre du col de Thalès et Marcou (altitude minimale 910m et maximale 1064m)
- Mixité entre milieux forestier et agricole
- Présence de la route départementale D52 au col de Thalès

Compatibilité éolienne

- Secteur fortement venté
- Situé à plus de 500 mètres des habitations
- Hors des contraintes aéronautiques et radioélectriques
- Proximité du raccordement



Le calendrier projet



L'étude environnementale



Cette étude permet de réaliser un projet cohérent et respectueux vis-à-vis de son environnement. En 15 ans, la filière a pu emmagasiner un retour d'expérience considérable permettant de déterminer, éviter, réduire et compenser l'impact des projets éoliens sur les différentes espèces. Un intérêt particulier est apporté sur la faune, la flore et les habitats naturels.

Les résultats de l'étude



Habitats naturels : Mosaïque de milieux vallonnés alliant des espaces très ouverts de type pelouses pâturées et/ou cultures, des espaces assez denses mais bas de type landes et des espaces plus fermés et arborés d'hêtres et de résineux. Des milieux rocheux sont également ponctuellement présents.



Flore : Une grande richesse observée. Le Myosotis de Balbis et la Teesdalie à feuilles en corne de cerf sont ponctuellement présents.



Reptiles : 6 espèces de reptiles ont été relevées lors des prospections, dont la Vipère aspic et la Couleuvre d'esculape.



Chauve-souris (chiroptères) : 18 espèces ont été relevées lors des inventaires au sol ou en altitude. Les zones de gîtes arborés et de chasse sont bien représentées localement. Une fréquentation assez importante lors des phases d'activités des chiroptères a été relevée.



Oiseaux période hivernante : 39 espèces relevées qui reflètent un réel intérêt du site à cette période même si l'abondance de chaque espèce a globalement été assez faible.



Oiseaux période migratrice : Les passages migratoires relevés ont été plus importants au printemps qu'à l'automne et les niveaux d'activités sont jugés faibles à ponctuellement modérés. La présence de plusieurs espèces de rapaces est tout de même à relever dont le Bondrée apivore, Milan noir, Milan royal, Busard des roseaux.



Oiseaux période reproductrice : 63 espèces ont été relevées en période de reproduction. Parmi elles on peut relever des espèces patrimoniales telles que le Busard cendré, la Fauvette pitchou, le Bouvreuil pivoine, le Bruant jaune ou encore le Monticole de roche. Enfin, des espèces se reproduisant plus loin du site d'étude viennent également le fréquenter comme l'Aigle royal ou le Vautour fauve.

L'étude paysagère



Lors du développement d'un projet éolien, l'étude paysagère est primordiale. Elle a pour objectif d'analyser les caractéristiques paysagères du territoire, de déterminer comment celui-ci peut accueillir des éoliennes ainsi que mesurer l'impact visuel de l'implantation.

Pour la réalisation de cette étude, les paysagistes indépendants définissent la meilleure insertion possible du parc éolien dans le paysage. Des simulations visuelles depuis des points de vue précis à enjeu sont réalisées afin de dessiner le projet de moindre impact.

Paysage immédiat (500m)

Le relief et la végétation jouent un rôle de masques sur les visibilitées potentielles du projet. Enjeux de visibilité ciblé au col de Thalys (inhabités).

Paysage rapproché (7 km)

Paysage Aveyronnais

- Visibilité et ouvertures ponctuelles depuis la RD52
- Co-visibilité ponctuelles avec des lieux d'habitations, Bourg Mélagues ou Marcou

Paysage Héraultais

- Visibilité depuis certains panoramas touristiques

Paysage éloigné (22km)

La visibilité est réduite par la configuration du relief. Les points de vue les plus éloignés sont ponctuels et ciblés sur les lignes de crêtes : Monts de Lacau, L'Escandorgues et Plateau de Guilhaumard.

L'étude acoustique



Une étude acoustique veille à préserver une ambiance sonore réglementaire au niveau des habitations les plus proches. Elle se décompose en trois phases : étude du bruit ambiant avant projet, simulations avec ajout d'éoliennes pour s'assurer du respect de la réglementation puis vérification des niveaux d'émissions sonores après construction du parc.

Constat état initial de l'étude : le bruit de l'environnement local (sans éolienne) enregistré lors de la campagne de mesure s'est révélé assez fort. Cela est lié notamment à la présence d'activités agricoles, de forêts et de faune locale. Une tendance plus calme est relevée entre 02h et 07h. En conséquence, les enjeux liés à la présence d'éoliennes sur la zone apparaissent faibles.

ZER (Zones à Emergence Réglementée) : désigne les zones habitées potentiellement exposées aux nuisances sonores du parc éolien. Emergence réglementaire 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit.

Etude de l'impact acoustique : Des simulations acoustiques à partir de l'implantation et des caractéristiques techniques des éoliennes envisagées sont en cours. Cela permettra de définir un plan de fonctionnement du parc.

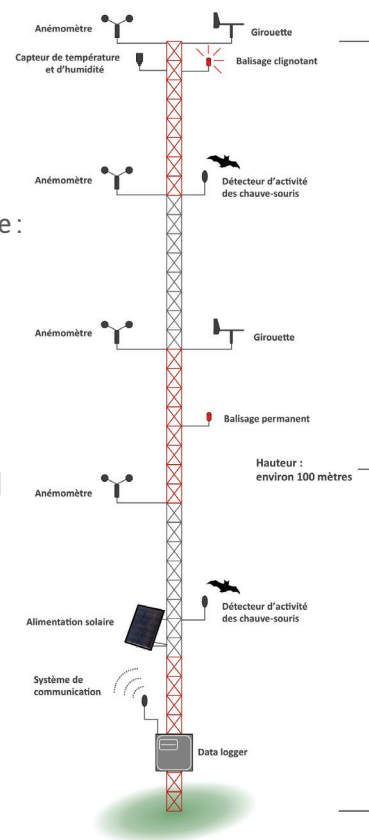
L'étude de vent



L'installation d'un mât de mesure permet d'étudier le vent présent sur le site (vitesse, direction, température) et de le comparer aux statistiques long termes issues de données météo France et satellitaires. Ces informations permettront à Voltalia de définir le modèle d'éolienne du futur parc et d'affiner les prévisions de production.

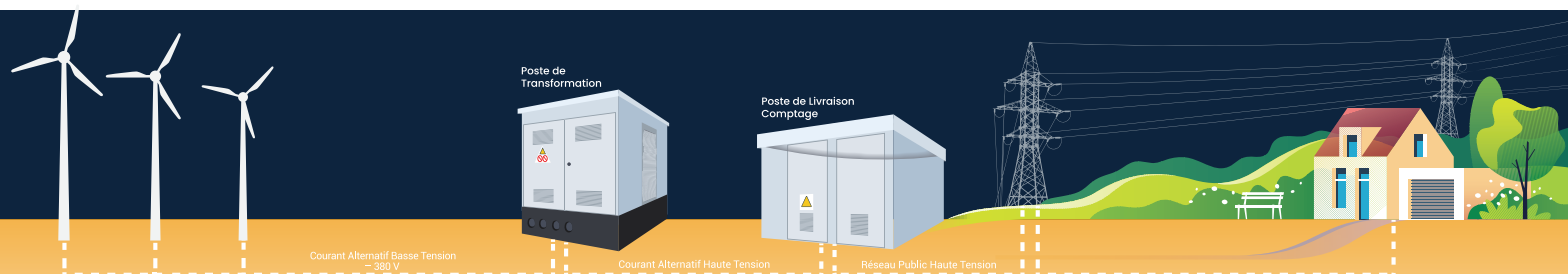
Chiffres clés

Installation du mât :
Février 2019
Altitude au sol du mât de mesure :
1025m
Hauteur du mât de mesure :
80m
Vitesse moyenne du vent :
9m/s
Orientation du vent :
unidirectionnel Nord/ Nord Est et Sud/ Sud Est



Raccordement

Poste source en cours de création par les gestionnaires de réseau à 8 km de la zone d'étude.
Poste source d'une capacité de 160 MW dont 70,8 MW restante destinée aux énergies renouvelables.



Le démantèlement d'une éolienne

La législation française impose à l'exploitant de chaque parc éolien de démanteler les éoliennes et de remettre en état le site une fois le cycle de vie terminé du projet.

Dès la mise en service du parc éolien, l'exploitant se doit de réserver des garanties financières pour garantir le démantèlement du parc de 50 000€ par éolienne de 2 MW et de 10 000€ par MW supplémentaires.

A la fin de vie d'un parc éolien l'exploitant doit prendre à sa charge

- Le démontage des éoliennes et du poste électrique
- L'excavation des fondations
- Le retrait d'une partie des câbles, la partie qui demeure enterrée sur le site restera inerte
- La valorisation ou l'élimination des déchets de démolition ou de démontage
- La remise en état des terrains, sauf si leur propriétaire souhaite leur maintien en l'état. L'état dans lequel doit être remis le site à son arrêt définitif est déterminé dès l'arrêt d'autorisation ICPE, après avis de l'exploitant, du maire (ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme) et du propriétaire

Les idées reçues

Pourquoi les éoliennes sont-elles si souvent à l'arrêt ? Même quand le vent souffle ?

Les éoliennes tournent en moyenne 85% du temps à puissance variable selon la vitesse du vent.

En dessous de 11 km/h (3 m/s) le vent est trop faible, au-dessus de 90 km/h (25 m/s) le vent est trop fort et les pales sont mises en drapeau et arrêtées.

Les éoliennes font également l'objet de maintenances et réparations : ces activités nécessitent l'arrêt de la machine quelques heures ou quelques jours par an.

Enfin, le gestionnaire de réseau électrique (RTE) peut également interdire parfois l'injection de courant aux producteurs, quelle que soit la source d'énergie produite, pour cause de maintenance ou défaillance du réseau.

Quelle est la durée de vie d'un parc éolien ?

Les éoliennes sont aujourd'hui conçues pour avoir une durée de vie de 20 à 25 ans minimum. En fonction des conditions de vent, on estime qu'il sera possible d'exploiter certains parcs jusqu'à 30 ans.



Les éoliennes font-elles du bruit ?

Les éoliennes sont soumises à la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) qui fixent les mesures propres à prévenir les impacts sur l'environnement et le voisinage : obligation générale d'implantation des éoliennes à plus de 500 mètres des zones destinées à l'habitation, niveau de bruit incident fixé par l'arrêté préfectoral d'autorisation (+3dB la nuit et +5dB le jour par rapport au bruit résiduel – en l'absence du bruit des éoliennes).

Si un dépassement est observé, des actions correctrices sont imposées : arrêt ponctuel ou freinage des machines.

Les aérogénérateurs font l'objet de perfectionnements techniques constants : diminution de la vitesse de rotation des pales, engrenages de précision silencieux, montages des arbres de transmission sur amortisseurs, capitonnage de la nacelle...

Les modalités de la concertation préalable

Durée de la concertation préalable

Du 17 novembre 2020 au 02 décembre 2020

Une présentation complète du projet sera disponible, pendant la durée évoquée ci-dessus, sur le site internet du projet : www.parc-eolien-thalis.fr

Comment participer

Le public pourra déposer ses observations et soumettre ses propositions :

- en Mairie de Mélagues sur un registre prévu à cet effet et aux horaires d'ouverture ;
- par voie électronique directement sur le site internet visé ci-dessus, rubrique « PARTICIPER » ;
- par voie postale à l'adresse suivante, à l'attention du porteur de projet :

Mairie de Mélagues
Le Bourg
12360 Mélagues

Et après ?

Dans un délai de trois mois après la fin de la concertation, un bilan de la concertation sera publié sur le site internet du projet. Il résumera la façon dont s'est déroulée la concertation préalable et établira la synthèse des observations et propositions du public.

Qui sommes nous? Voltalia

Entreprise française présent dans 20 pays, Voltalia est producteur et prestataire de services dans des projets d'énergies renouvelables. Voltalia est très ancré sur le territoire français.

Actif sur les 5 technologies : éolien, solaire, hydroélectricité, biomasse et stockage



EOLIEN



SOLAIRE



HYDRO



BIOMASSE



STOCKAGE

1,3 GW

en exploitation ou construction

8,5 GW

portefeuille de projets en développement

€5bn

revenus sécurisés (2019-2044)

€1,5bn

total bilan

+ 990

employés

Contact Voltalia

Christelle Pages
Chef de projet

www.voltalia.com/fr

